

Introduction :

J'ai décidé de présenter ma candidature pour une raison bien simple : depuis toujours, j'essaie d'être là où je peux mieux servir la société avec intégrité. Présentement, je crois que c'est en me mettant au service de notre profession, en devenant présidente de notre Ordre.

Je suis particulièrement stimulée à l'idée de trouver des solutions durables à des défis de ma profession. J'aime écouter les parties prenantes et arriver à un plan conciliant les intérêts des parties prenantes tout en m'assurant que cela améliorera le bien de tous.

Pour faire court, allons-y avec quelques enjeux prioritaires. Élargir le bassin d'animaux qui consultent un vétérinaire, assouplir les normes minimales d'exercice en les rendant moins restrictives et plus actuelles, protéger les acquis de notre profession face à la révision de la loi sur les agronomes et la réduire le délai de traitement des plaintes au syndic (rendre l'Ordre plus performant). Il faut un changement de philosophie qui tienne compte du fait que la majorité des médecins vétérinaires ont leur profession à cœur. Il faut être très stricts avec la pratique illégale et les professionnels fautifs. Par contre, il faut en général plus de flexibilité de la part de l'Ordre pour plus soutenir les professionnels dans leur mission et éviter qu'ils étouffent sous les normes et règlements trop stricts. Mes expériences sont très variées et ont chacune est un atout pour accéder à la présidence de L'Ordre. Pratique (animaux de compagnie), enseignement à des TSA et producteurs agricoles, zoothérapie, formations en entreprise (prévention de morsures), maîtrise en bioéthique, comités d'éthique (humain et animal), rédaction d'articles, connaissance des autres professions, conférences, etc.

1.

Premièrement, il faut faire bien attention d'identifier différents types de regroupements : coopérative d'achat, bannière ou groupe financé par des investisseurs non-vétérinaires.

Notre industrie, comme bien d'autres, subit des grands bouleversements. Nous sommes avant tout des médecins, pas des gens d'affaires pour la grande majorité d'entre nous. C'est peut-être pour cette raison que des gens d'affaires nous ont ciblés!

Je me pose plusieurs questions:

De quelle manière pouvons-nous outiller nos membres pour qu'ils aient plus facilement accès à la propriété d'établissement? Nos règles entourant les regroupements sont-elles assez modernes pour éviter les conflits d'intérêts qui pourraient miner la réputation de nos membres? Est-ce que le manque de ressources pousse les propriétaires à vendre à des groupes financiers par manque de relève? Je pense que nous devons nous inspirer de professions de services similaires à nous et étudier les meilleures pratiques pour

Pour ce qui est des investisseurs non-vétérinaires, je vois surtout des côtés néfastes pour le public et l'avenir de la profession. Chose certaine, il faut protéger l'accès à la propriété d'établissements par les membres de la profession.

2.

Les conflits d'intérêt, c'est un sujet vaste qui est au cœur de l'éthique de notre organisation. Vous savez comme moi que plusieurs industries ont dû vérifier leurs pratiques. N'oublions pas que le mandat de L'OMVQ est de protéger le public. Il faut préserver sa crédibilité. L'Ordre ne devrait pas être financé par des compagnies qui ont des intérêts à faire valoir (produits/services) auprès des médecins vétérinaires. Le financement devrait donc provenir d'autres sources comme l'accréditation et l'inscription aux activités de formation continue et les cotisations des membres. Il est primordial de préserver la confiance du public.

3.

Il faut se demander si une application trop rigide des règles et normes sert ou discrédite notre profession. Rehausser le niveau de médecine est positif mais à trop vouloir contrôler, on étouffe.

Notre rôle ne serait-il pas de dynamiser la profession tout en protégeant le public de dérapages éventuels? Je le crois.

Pour ce qui est des médias sociaux, l'Ordre a fait le choix d'interpréter de manière très stricte le Code et je ne suis pas en accord. Je ne crois pas que les médias sociaux mettent en péril l'éthique des pratiques. Utilisons nos énergies à bon escient en réduisant les chasses aux sorcières. On doit aider les praticiens à faire ce qu'ils font bien : aider les gens et leurs animaux

4.

J'ai enseigné 10 ans aux TSA., des personnes essentielles dans nos cliniques, souvent dévouées avec des conditions salariales difficiles. Présentement, au Québec, créer un nouvel ordre professionnel n'est pas une solution envisageable. Par contre, ils pourraient être chapeautés par l'OMVQ. Selon certains, cette solution pourrait améliorer leur rétention mais elle viendrait avec son lot de complications. Nos priorités devraient être de leur offrir de meilleures conditions salariales avant de penser à leur infliger des dépenses additionnelles. Contrairement à ce qui se passe du côté humain pour les infirmiers, le rôle décisionnel des techniciens n'est pas uniforme et bien défini d'un établissement à l'autre. Il serait très difficile de définir les responsabilités professionnelles respectives des médecins vétérinaires et TSA.

5. Je suis d'accord qu'on devrait mieux expliquer la formation poussée que les spécialistes suivent. Il faut le faire tout en préservant la confiance des clients envers leurs généralistes. Ces derniers sont les premiers pourvoyeurs de soins

et les plus accessibles, tant financièrement que régionalement. On doit agir dans le respect de la complémentarité des rôles respectifs

L'Ordre a beaucoup fait pour rehausser le niveau des soins médicaux offerts aux animaux de compagnie et c'est très bien! Il faut aussi étendre la proportion d'animaux qui reçoivent au moins les soins vétérinaires de base. Élargir le bassin de clientèle bénéficiera tant aux spécialistes qu'aux généralistes. On pourra optimiser le référencement (passage de la 1^{ère} à la 2^e ligne) en même temps que les gens consulteront aussi directement des spécialistes.

6. La disparité des besoins des différents secteurs et régions est grande, mais certains ont un besoin pressant de relève. Dans notre société, il serait très difficile d'obliger un futur étudiant à s'engager à aller dans une certaine région ou à travailler dans un certain secteur, alors on doit en former plus pour qu'un certain nombre se dirige vers les secteurs en besoin. Je ne m'inquiète pas trop d'un excédent de vétérinaires, il y a tellement de champs d'activité que nous n'occupons pas assez ! L'augmentation du nombre de médecins vétérinaires devrait être bénéfique à la qualité de vie, ainsi que l'assouplissement de certaines normes.

7. Il y a deux situations différentes. La situation des médecins vétérinaires généralistes formés à l'étranger qui veulent pratiquer ici (présentement le NAVLE est requis) est maintenant facilitée parce que certaines écoles vétérinaires deviennent accréditées. Il est d'importance capitale de s'assurer que les médecins vétérinaires qui souhaitent pratiquer ici aient reçu une formation de qualité, avec des critères uniformes. De plus, changer de critères nuirait à la mobilité des vétérinaires d'ici.

Le cas des spécialistes formés dans des collèges reconnus mais dont la formation initiale n'est pas reconnue traîne depuis longtemps mais est possiblement en voie de résolution avec l'Office des professions. Pour moi, il est clair qu'on doit arriver à une résolution rapide de ce dossier.

8. Le congrès vétérinaire québécois est le seul événement annuel qui regroupe les membres des différents secteurs. Notre membership est déjà divisé par secteurs; on a parfois l'impression de deux (ou plusieurs) mondes! Je crois à l'importance de cet événement rassembleur et je n'ai pas l'intention de l'abolir. Il

est toutefois envisageable de trouver des formes de compromis et d'ententes avec les associations (journée de conférence offerte par une association dans le cadre du congrès, ententes entre associations, etc).

D'un point de vue éthique, que le congrès de l'Ordre soit financé par des commanditaires ou que celui d'une association le soit, c'est du pareil au même. La même grille d'analyse devrait être utilisée, et bien sûr, il est approprié que ça se fasse!

9. Ce sont les agronomes qui cherchent à modifier leur loi et s'approprier des actes qui appartiennent déjà à notre profession. Il est malheureux que la situation ait évolué dans une mauvaise direction ces dernières années mais je ne crois pas qu'il soit trop tard! Il faut en faire un projet rassembleur pour l'ensemble de la profession, une occasion de se rallier. Bien sûr il y aura des coûts associés mais nous devons affirmer avec vigueur la valeur sociale de ce secteur de notre profession. Nous avons tous les atouts pour en revendiquer la reconnaissance : qualité de la formation, historique de l'exercice, expérience et expertise.

10.

La technologie ne cessera pas d'évoluer et les demandes du public non plus. La télémédecine peut ouvrir de nouvelles possibilités. Faisons l'étude des options qui s'offrent à nous de manière dynamique afin d'éviter les dérapages qui pourraient découler de notre lenteur à se pencher sur le sujet. La télémédecine entre vétérinaires peut s'encadrer plus aisément, la consultation directe est plus délicate.

En conclusion, je souhaite vous dire qu'un bon candidat à la présidence doit avoir démontré qu'il peut faire passer le bien commun avant ses propres intérêts. La mission de l'Ordre est enlignée avec mes valeurs. Ça me correspond!